



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Mission régionale d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire**

Orléans, le 21 janvier 2022

Courriel : [maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire concernant la création d'une ZAC sur le site de la Butte Cordelle sur le territoire de votre commune.

Cet avis devra être mis à la disposition du public par voie électronique sur votre site Internet et joint au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public.

Enfin, une transmission de la réponse du maître d'ouvrage à la MRAe serait de nature à contribuer à l'amélioration de ses avis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire

Christian Le COZ

Monsieur Dominique SOULET  
Mairie de Le Coudray  
Mairie de Le Coudray  
32, rue du Gord  
28630 LE COUDRAY